

LETTRE *d'Info*

DE LA MAIRIE DES CONTAMINES-MONTJOIE

octobre 2023



LA RENTRÉE
SCOLAIRE

p.4

TRAVAUX
EGLISE TRINITÉ

p.8

SUITE DES
AMÉNAGEMENTS

p.10

PORTRAIT D'UNE
CONTAMINARDE

p.15

MAIRIE
LES CONTAMINES
MONTJOIE





Sommaire

AVANT-PROPOS *p3*

RENTRÉE SCOLAIRE *p4*

- 4 - LES EFFECTIFS
- 4 - LE RESTAURANT SCOLAIRE
- 5 - LA PÉRISCOLAIRE
- 5 - LE TRANSPORT SCOLAIRE
- 5 - L'ÉQUIPE DE LA VIE SCOLAIRE

CULTURE *p6*

- 6 - ATELIERS NUMÉRIQUES
- 6 - LA MÉDIATHÈQUE
- 7 - CULTURE
- 7 - NOUVEAU PARCOURS LUDIQUE

PATRIMOINE *p8*

L'ENVIRONNEMENT *p9*

AMÉNAGEMENTS *p10*

- 10 - CENTRE VILLAGE
- 10 - RÉSEAU CHALEUR
- 11 - L'ESPACE-LOISIR DES LOYERS
- 11 - L'HYDROÉLECTRICITÉ DU HAUT BONNANT
- 11 - LA TRAVERSÉE DU CENTRE VILLAGE

INFOS DIVERSES *p12*

- 12 - NOUVEAU DIRECTEUR À L'EPIC
- 12 - LE MAINTIEN D'UN CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE AU VILLAGE

LES FINANCES *p12*

ÉVÈNEMENTS *p13*

- 13 - LA FÊTE DU VILLAGE
- 13 - BATAILLE DES REINES
- 13 - AGENDA : LES DATES À VENIR


ÉTAT CIVIL *p14*

PORTRAIT : LUCIENNE *p15*

Directrice de la publication : Elisabeth MOLLARD

Comité de rédaction : la Commission communication

Conception graphique : Noëlie VERDALLE

Impression : 1ère TRACE 

Crédits photos : Mairie et Office de Tourisme des Contamines, ASTERS-CEN74.

Photo couverture : Aiguille de la Pennaz depuis le Lac de Jovet / N. VERDALLE

Edition octobre 2023

Distribution par voie postale, en mairie.

Téléchargeable sur www.mairie-lescontamines.com

Tirage en 600 exemplaires

Avant-propos



Chères Concitoyennes, chers Concitoyens, habitants des Contamines,

Vous trouverez dans cette nouvelle lettre municipale les informations concernant la période qui s'est écoulée depuis notre bulletin du mois de Juillet. De nombreux sujets sont abordés et nous espérons que vous trouverez dans les différents articles **des réponses à vos questions** ou tout simplement que vous **découvrirez la vie de notre village** au fil des saisons.

Les choses évoluent très rapidement aujourd'hui et nous vous donnons rendez-vous dans la prochaine lettre (Janvier) pour des informations actualisées.

Nous vous rappelons que **vous pouvez également poser vos questions lors des conseils municipaux** qui ont lieu en moyenne une fois par mois et qui sont **ouverts à tous** ou en rencontrant vos élus qui, s'ils le peuvent répondront à vos demandes.

Bonne lecture et bon automne à tous.



*Elisabeth MOLLARD
1^{ère} adjointe et responsable communication*



RENTRÉE SCOLAIRE 2023-24

Rédaction : Estelle TUAZ-TORCHON et Babette MOLLARD



C'est sous un soleil radieux et en présence de Mr le Maire et de la 1^{ère} adjointe que s'est déroulée cette nouvelle rentrée des classes. Comme l'an dernier, l'Association des Parents d'Elèves accueillait tout le monde avec un « p'ti café croissants » fort apprécié et nous les remercions encore pour cette belle initiative qui donne à ce retour à l'école **un aspect très convivial**. Un temps fort de cette rentrée fut cette **super chorale des enfants** qui tout l'été ont travaillé un chant qu'ils ont présenté à tous ce matin-là. Un moment très émouvant et très amusant également car tous les parents mis à contribution durant les vacances articulaient les paroles en même temps que les choristes. Bravo à tous, petits et grands pour cette magnifique surprise.

Quelques mots maintenant sur notre école...

EFFECTIFS

94 ÉLÈVES

SOIT + 5,6% PAR RAPPORT À L'ANNÉE DERNIÈRE

Un nombre important de familles nouvellement arrivées a permis d'atteindre cette hausse d'effectif : 7 nouvelles familles, soit 11 enfants au total.

Un enfant de personnel saisonnier est attendu cet hiver.

4 classes réparties de la façon suivante :

PS / MS
27 élèves

GS / CP
26 élèves

CE1 / CE2
21 élèves

CM1 / CM2
20 élèves

Soit une moyenne de 23,5 élèves par classe.

RESTAURANT SCOLAIRE

TAUX DE **FRÉQUENTATION** POUR CETTE PÉRIODE AUTOMNALE :
90% (84% L'ANNÉE DERNIÈRE À LA MÊME ÉPOQUE)

Ce chiffre est déjà **très élevé** pour le début de saison. La quasi-totalité des enfants en maternelle mange le midi et 90% des élémentaires.

POINT SUR LE PRESTATAIRE DE SERVICE :
SUD-EST RESTAURATION

Le bilan après une année est toujours **très positif**. Yannick, le cuisinier, s'investit pleinement auprès des enfants comme de l'équipe. Depuis ce printemps, il assure également la préparation des repas de la crèche.

Le gaspillage est faible. Une partie des denrées non consommées est également récupérée pour les poules d'un de nos agents. Chaque semaine **un menu végétarien est proposé** et il y a régulièrement **des denrées bio**. Des menus à thèmes jalonnent également l'année scolaire.

À noter que le mobilier du restaurant devrait prochainement être changé car vieillissant et peu pratique d'entretien.



PÉRISCOLAIRE

TAUX DE FRÉQUENTATION

Péri du matin : une moyenne de 12 enfants

Péri du soir : 32 enfants en moyenne avec une pointe plus élevée les lundis, soit plus d'1/3 des effectifs de l'école.

LES PROJETS

Ils sont pour le moment essentiellement basés sur des **créations artistiques** (fresques, fabrication d'objets...) ou par

fois en lien avec des thématiques choisies par le restaurant scolaire (Saint-Patrick...). Un projet « *All Blacks* » est en cours...

Dans les tuyaux, le développement d'un **projet inter-générationnel avec des personnes âgées** pour des moments de partage autour de jeux (faire découvrir aux enfants les jeux d'autrefois), de lecture (« mamie raconte » ou « je raconte à papi »), ou encore d'activités récréatives comme le tricot...

Il est envisagé que ce soit les enfants du Périscolaire qui assurent la décoration de la salle pour le repas des Aînés cet automne.

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

UNE NAVETTE SCOLAIRE À L'ANNÉE

Les parents l'attendaient depuis longtemps, la navette scolaire **à l'année** mise en place par la municipalité via la Communauté de Communes est **en place depuis le 4 septembre**, ce qui engendre moins de voitures en circulation, et améliore par conséquent la sécurité aux abords de l'école, en plus d'apporter un confort d'organisation pour les parents bénéficiaires.

LES INSCRITS

À ce jour, **18 enfants sont inscrits** au transport scolaire dont le service fonctionne désormais toute l'année. Cette mission est assurée par la Communauté de Communes du PMB qui gère les inscriptions et la mise à disposition du véhicule et du chauffeur.



L'ÉQUIPE DE LA VIE SCOLAIRE



2 ATSEM

Elles assurent aussi un **accompagnement d'une heure sur la pause méridienne**. Leur aide est précieuse.



1 AGENT DE SURVEILLANCE/MÉNAGE

Il assure **la surveillance sur la pause méridienne** et plus particulièrement en accompagnant les petites sections sur le temps de sieste. Cela permet aux ATSEM de rester en classe.



1 AGENT DE RESTAURATION/PÉRISCOLAIRE

Il aide à **la préparation des repas ainsi qu'au dressage des tables**. Il assure aussi le péri du matin + du soir et du ménage.



1 AGENT DE SURVEILLANCE/PÉRISCOLAIRE

Il assure **la surveillance de la pause méridienne et du périscolaire**. Il est en contrat jusque début décembre car il reprend une autre activité pendant l'hiver.



1 AGENT DE SURVEILLANCE/MÉNAGE

Il assure **plusieurs missions polyvalentes** : ménage de la mairie et de l'école et surveillance sur la pause méridienne.



1 AGENT DE SURVEILLANCE/PÉRISCOLAIRE/MÉNAGE



L'agent d'accueil de la médiathèque reçoit les scolaires chaque vendredi.



1 AGENT DE L'ESPACE ANIMATION EN RENFORT

Comme les années précédentes, nous pourrons compter exceptionnellement sur son aide en cas d'absence d'agent.

Voilà donc **un aperçu du fonctionnement de notre école** et de tout ce qui gravite autour. Les difficultés de recrutement rendent les choses compliquées parfois mais nous pouvons compter sur **une équipe sérieuse, motivée, et très impliquée dans le bien-être de nos enfants**. Les échos qui nous viennent des nouveaux arrivants nous confortent dans cette organisation.



CULTURE

Rédaction : Michel BELIN

LES ATELIERS NUMÉRIQUES

UNE RENTRÉE STUDIOUSE POUR **NOS SENIORS** !

Les ateliers numériques à destination des séniors ont **démarré le 4 octobre**. Une série de **10 ateliers d'une durée de 2h30** chacun est programmée, entre octobre 2023 et avril 2024, le mercredi, à l'Espace Animation des Contamines. Suite aux réponses au questionnaire (juin 2023), nous avons constitué **un groupe d'une dizaine de personnes** qui sont inscrites pour l'ensemble du programme, avec mise à disposition personnalisée d'outils informatiques (ordinateur portable ou tablette). Sachant qu'environ cinquante de personnes ont répondu être intéressées, nous avons ouvert la possibilité de participer librement à ces séances, en « auditeur libre ». Dans ce cas, chacun est invité à venir avec son propre matériel informatique.

La participation à ces ateliers est **non-payante pour les participants**, les coûts étant pris en charge par la Conférence de Financiers du Département de Haute-Savoie (CFPPA 74), dans le cadre d'un large programme de prévention à la dépendance. Conjointement, la Commune a investi dans 4 tablettes numériques dédiées qui seront mises à la disposition des participants. L'intervenante qui assure ces ateliers s'appelle Elise MAILLARD.

Nous souhaitons un bon apprentissage à tous les participants à ce projet innovant.

Programme à retrouver sur le site web de la Commune : www.mairie-lescontamines.com/social-solidarite



LA MÉDIATHÈQUE

BONNE NOUVELLE !

Depuis le 1^{er} août, la médiathèque a pu reprendre un fonctionnement normal, avec une ouverture au public de 16,5 heures par semaine, avec les mêmes plages horaires en période scolaire et pendant les vacances. Nous souhaitons la bienvenue à **Florence FOLLIGUET, qui a un poste d'agent d'accueil de la médiathèque**, en CDD.

N'hésitez pas à consulter, à emprunter des ouvrages et **à renouveler votre adhésion annuelle**. De plus, 4 tablettes numériques sont maintenant à la disposition des usagers de la médiathèque, pour consultation de documents et services en ligne :

www.mairie-lescontamines.com/mediatheque
www.savoie-biblio.fr/e-medias.aspx
<https://portal.mediathèque-numérique.com>

MAIRIE
DES CONTAMINES
HAUTE-SAVOIE

La médiathèque



HORAIRES

Mardi, jeudi et vendredi
16h - 18h30

Mercredi et samedi
10h - 12h / 16h - 18h30

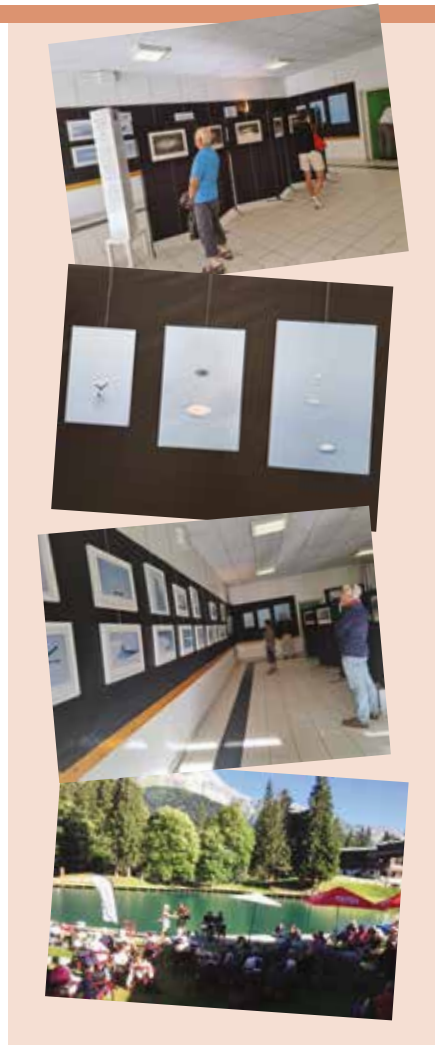
Fermée dimanche et lundi
Fermée les jours fériés

CETTE SAISON ESTIVALE A ÉTÉ RICHE EN ÉVÈNEMENTS CULTURELS

Le cycle « Musique(s) en altitude », initié en 2022, a permis d'organiser cet été **4 concerts, à la fois au bord du Lac de l'Etape et au Jardin Samivel**. Le public a pu apprécier un duo piano-violon, dans les pièces classiques et aussi des arrangements de musique de Walt Disney, ainsi qu'un duo jazz contrebasse-piano. Plus d'une centaine d'auditeurs ont été à chaque rendez-vous, pour le plus grand plaisir de tous.

L'exposition de photo « Renverser les Montagnes » a présenté au public des tirages grand format, installés près du Lac du Pontet, et en intérieur à l'Espace Animation au cours du mois d'août. **Plus de 1.200 visiteurs** ont pu découvrir ces clichés originaux, et une somme de 1.300€ a été récoltée par l'artiste et envoyée à l'association "Charity Water", ayant pour objet d'entretenir des installations d'eau potable dans des pays défavorisés.

Merci aux musiciens : Christophe, Capucine, Randy, Jeff, **à la photographe Giandra** et **à nos partenaires** qui se sont tous engagés pour la réussite de ces événements culturels très suivis.



UN NOUVEAU PARCOURS LUDIQUE

LE PROJET « PETITES BOUCLES BAROQUES »

Un parcours ludique a été récemment mis en place aux Contamines, à destination des familles. Le projet des "Petites Boucles Baroques" a été travaillé dans **6 Communes du Pays du Mont-Blanc**. Chaque Commune a organisé un parcours sur son territoire, autour d'une thématique spécifique. Le thème développé pour le parcours des Contamines s'intitule « À la poursuite des étoiles », en référence au célèbre astronome Alexis Bouvard (1767-1843). Il s'agit de résoudre une énigme, en famille, au cours d'un **parcours pédestre bouclant sur le parking de la Gorge, allant jusqu'au pied de la Sainte Chapelle**. Un livret permet d'effectuer le parcours en autonomie. Vous pouvez vous le procurer à l'Office de Tourisme, en version française ou anglaise.

Ce projet a été financé pour 2/3 par la CCPMB et 1/3 par chaque Commune participante. Nous avons accueilli le 30 juin à l'Espace Animation les 6 Communes participant à ce projet pour l'inauguration, en présence de l'adjoint au Commissariat de Massif, du sous-préfet et du président de la CCPMB.



À retrouver à l'Office du Tourisme !



PATRIMOINE

Rédaction : Michel BELIN

ÉGLISE DE LA TRINITÉ

UN POINT D'ÉTAPE SUR LES TRAVAUX EN COURS

Travaux d'assainissement des murs de l'église de la Sainte Trinité. Réalisation d'un drain continu avec évacuation, recouvert d'une calade.



Comme vous avez pu le constater, **les travaux de consolidation des fondations de l'église de la TRINITE ont débuté**. Dans un premier temps, il s'agit de vérifier la qualité des fondations, avec pose d'un drain et d'une calade sur tout le pourtour du bâtiment. L'humidité ayant été libre de remonter dans les murs pendant des décennies, les sels minéraux naturels (+ le sel de déneigement) sont remontés dans la base des murs, et se sont concentrés sur environ 1,20 m de hauteur, conduisant à une **altération des pierres poreuses et au gonflement des joints**, phénomène particulièrement visible sur l'encadrement en tuf (nom scientifique : cargneule) du portail principal, actuellement très dégradé comme vous avez pu l'observer. L'opération en cours consiste à piquer le revêtement des murs, à appliquer une ou plusieurs couches d'argile humide pour extraire par osmose le sel accumulé, puis à enlever cette couche d'argile après séchage. Un contrôle de l'efficacité de cette opération est ensuite effectué grâce à des analyses à différentes profondeurs dans le mur. L'entreprise ANNEQUIN (38), spécialisée dans ce type d'intervention, va poursuivre ce chantier **jusqu'à l'entrée de l'hiver**. La phase suivante sera la reprise de la charpente et le changement complet de couverture du bâtiment (année 2024).

Nous sommes toujours **en attente de la réponse des demandes de subvention** pour le financement de ces travaux, actuellement pris en charge sur fonds propres de la Commune.



Pour co-financer l'ensemble des travaux, nous rappelons qu'un **appel aux dons est en cours** depuis l'été 2022, via une souscription à la Fondation du Patrimoine : www.fondation-patrimoine.org/79560

À ce jour, **la somme recueillie atteint 28.960 €**. La confidentialité des dons est assurée par la Fondation, et la Commune n'a pas la possibilité de remercier personnellement chacun des contributeurs. **Merci à chaque donateur pour sa participation et son engagement au service de la sauvegarde d'un patrimoine commun.**

Nous rappelons qu'en janvier 2023, la Fondation du Patrimoine a abondé le montant des dons par une somme complémentaire de 8.000 €, portant ainsi le montant disponible à plus de 34.960 €. La souscription reste ouverte pendant toute la durée des travaux. Elle donne accès **à une défiscalisation de 66% pour les particuliers** payant un impôt sur le revenu. Ce taux de défiscalisation peut **exceptionnellement atteindre 75%**, pour des dons effectués jusqu'au 31 décembre 2025. Informations disponibles sur le site internet de la Fondation du Patrimoine, concernant l'opération en cours «Sauvons le patrimoine religieux de nos villages».





ENVIRONNEMENT

Rédaction : Michel BOUVARD

L'ÉVOLUTION DE NOS FORÊTS : COMMENT NE PAS ÊTRE INQUIET ?

Nous assistons tous, avec inquiétude, au **développement du bostryche et à la multiplication**, un peu partout, d'îlots d'arbres secs.

Le développement du bostryche a déjà touché notre vallée dans le passé. Il est malheureusement **accentué aujourd'hui par le réchauffement climatique et les périodes de sécheresse** qui rendent les épicéas plus faibles.

De l'avis unanime des spécialistes, aucune mesure ne peut être mise en œuvre pour arrêter, ni même ralentir, le développement du bostryche.

Devant l'inquiétude générale, **nous avons réuni le 25 septembre les spécialistes de l'ONF** (gestionnaire de la forêt communale et domaniale), **du CNPF** (gestionnaire, par l'intermédiaire de l'ASLGF des Contamines, de la forêt privée), en présence d'**ASTERS** qui a fait intervenir un expert-forêt de l'INRAE.

Notre souhait était de mettre en œuvre **des mesures proactives pour traiter les conséquences du développement du bostryche** : risques de sécurité (chutes d'arbres secs), risque d'incendie, risque d'instabilité des pentes et de ravinement, impact sur le tourisme, dévalorisation de la forêt.

En réponse à notre inquiétude, l'avis des spécialistes a été le suivant : **voir l'encart vert**.

Nous avons pris acte de ces avis puisqu'ils émanent des gestionnaires de notre forêt.

Nous avons toutefois affirmé vouloir **relancer le schéma de desserte** qui avait été établi et approuvé en 2012, avant d'être abandonné par la mandature suivante.

Nous avons également **demandé à l'ONF de suivre l'évolution du bostryche dans les parcelles communales** et de nous faire un état des lieux régulier. Les spécialistes nous disent que les risques que nous évoquions (sécurité, incendie, ravinement) ne sont pas, à ce jour, avérés ; il est clair que nous relancerions le débat si le développement du bostryche continuait à la vitesse que nous constatons actuellement.

EN RÉPONSE À NOTRE INQUIÉTUDE, L'AVIS DES SPÉCIALISTES A ÉTÉ LE SUIVANT :

→ Il est **impossible de prévoir** ce que le développement du bostryche sera (sa vitesse, son étendue, sa durée dans le temps) ;

→ Il vaut mieux **réagir de façon réactive**, puisqu'on ne connaît pas le mode d'évolution, certaines actions proactives pouvant se révéler inadaptées ;

→ Dans l'immédiat, il faut **prévoir l'abattage des arbres situés à moins de 30m d'un sentier**, mais laisser les autres en place, d'autant plus que le coût d'abattage est élevé et qu'il n'y a plus d'acheteur de bois sec ;

→ Pour pouvoir lutter contre les incendies, il faudrait **disposer de dessertes type route du « col de Voza »** avec, en plus des zones de retournement, solution inimaginable sur notre Commune à court ou moyen terme !





AMÉNAGEMENTS

Rédaction : Michel BOUVARD

AMÉNAGEMENT DU CENTRE VILLAGE

3 OFFRES ONT ÉTÉ REÇUES LE 11 SEPTEMBRE, UN DES 4 CANDIDATS PRÉSÉLECTIONNÉS AYANT DÉCLINÉ

Ces 3 offres sont examinées en détail par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) qui nous a assisté dans l'établissement du cahier des charges, par le cabinet juridique Itinéraires Avocats qui nous assiste, par le cabinet Ville en Œuvre pour l'analyse financière des offres et, bien sûr, par nos équipes.

Le cabinet juridique Itinéraires Avocats nous a informé, et ce fut une découverte pour nous, que **les règles des marchés publics nous interdisaient de rendre les offres publiques**. Si nous le faisons, toute la démarche entreprise pour sélectionner un candidat pourrait être invalidée.

Le choix entre les 3 candidats devra se faire, par **une Commission d'Aménagement, présidée par le maire et comprenant 6 élus**, strictement sur la base des critères techniques et financiers qui doivent être et qui ont été définis dans le dossier d'appel d'offres. Là encore, nous devons appliquer strictement le code des marchés publics.

Nous pensons que ce choix pourra être fait en décembre. Évidemment, le projet retenu sera immédiatement rendu public avec toutes les raisons qui ont présidé à ce choix.

RÉSEAU DE CHALEUR

LA CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU DE CHALEUR : UNE CHAUDIÈRE CENTRALE AU BOIS

Pour rappel, une étude a été conduite par le Syane EnR et un bureau d'étude spécialiste qui a confirmé la faisabilité du projet. Ce projet consiste à **installer une chaudière centrale au bois** sur le parking de l'école, chaudière qui alimenterait l'école, l'espace animation, la mairie, les copropriétés du Bionassay, du Faucigny et du Savoy, ainsi que le futur projet d'aménagement du centre-village (hôtel, résidence hôtelière et maison du tourisme). D'autres copropriétés pourront éventuellement se joindre au projet.

La construction de ce réseau de chaleur a donc pour objectif **le remplacement de toutes les chaudières à fuel existantes, l'utilisation d'une énergie « locale » (plaquettes de bois), une meilleure maîtrise des coûts de l'énergie, et la réduction sensible de la production de CO2.**

L'étude visant à la réalisation du projet a été lancée. Elle doit **aboutir avant la fin de l'année**, avec un chiffrage précis de l'investissement requis, une évaluation des coûts d'exploitation et des prix de vente de la chaleur aux différents utilisateurs. Rappelons que l'investissement est porté intégralement par le Syane EnR, subventionné par l'ADEME, et financé par la vente de la chaleur produite sur la durée d'exploitation. **La décision concernant ce projet devrait donc être prise tout début 2024.**

L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE-LOISIR DES LOYERS

LA NOUVELLE PATINOIRE POUR L'HIVER

La commande a été passée pour la nouvelle patinoire démontable de 800m². Elle est basée sur une location pour l'hiver prochain, **une option d'achat sera exercée en mars 2024 si le fonctionnement répond à nos attentes**. En ce qui concerne les groupes qui produisent le froid, nous sommes partis sur **une location pour la période hivernale**.

Nous pensons que cette nouvelle patinoire répondra aux attentes de ses usagers, malgré sa taille réduite – la moitié de la patinoire actuelle – elle permettra une économie substantielle des coûts d'exploitation, la facture d'électricité étant divisée par un facteur trois. Le coût actuel d'exploitation d'environ 150.000€ devrait être **divisé par deux** grâce à cet investissement.

Nous avons également sélectionné le bureau d'étude qui assurera la maîtrise d'œuvre pour les aménagements de l'Espace-Loisir des Loyers, avec le *skate park*, un mur d'escalade et tous les cheminements, espaces arborés qui rendront cet espace **plus accueillant et plus convivial**.

Reste la toiture que nous voudrions installer sur l'espace patinoire (800m²). Cette installation nécessite **une modification du PLU** puisque celui-ci n'autorise pas de couverture de plus de 500m². Cette installation, par ailleurs coûteuse (estimée à 1,2 million d'€), ne pourra donc pas être envisagée avant 2025.

AMÉNAGEMENT HYDRO-ÉLECTRIQUE DU HAUT BONNANT

UN INVESTISSEMENT VERT, LOCAL, SANS POLLUTION VISUELLE ET SANS RISQUE FINANCIER POUR LA COMMUNE

Pour rappel, suite à un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt), nous avons sélectionné le tandem GEG / PE (Gaz & Électricité de Grenoble / Profil Études) pour mener à bien le projet de construction d'un aménagement hydroélectrique, avec **une prise d'eau à Nant Borrant, une conduite forcée en rive gauche du Bonnant et une centrale à l'entrée du parking de ND de la Gorge** (en dehors du périmètre de 500m lié à l'inscription de l'église aux Monuments Historiques).

La centrale aura une puissance de 1MW, ce qui représente la consommation d'environ 2.200 personnes. Il s'agit **d'énergie verte, locale, naturelle et quasiment sans pollution visuelle** puisque la conduite forcée sera 100% souterraine, avec remise en état d'origine de tous les terrains traversés. Le montant estimé de l'investissement est de 5,2 millions d'€. Il est prévu que la Commune soit partenaire à hauteur de 20% dans le projet.

L'instruction du projet et toutes les démarches administratives ont commencé et on ne saura que dans au minimum 2 ans si ces démarches ont abouti favorablement.

Les coûts et donc le risque de ces démarches sont portés entièrement par GEG / PE, pas par la Commune. La Commune n'investira de l'argent (sa quote-part de 20% de l'investissement) que si le feu vert est donné au projet. Si tel est le cas, la Commune touchera, dans la phase exploitation, **une redevance de 12% du chiffre d'affaires lié à la vente d'électricité**, plus les taxes foncières liées à l'aménagement et les dividendes en tant qu'actionnaire (20%) de la société exploitante. L'ensemble devrait représenter un revenu sensiblement supérieur à 100.000€ par an.

En bref, un investissement on ne peut plus vert, sans pollution visuelle, sans risque financier pour la Commune avec, au final, une belle rétribution pour les finances du village si... le projet se réalise.

AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DU CENTRE VILLAGE

APPEL D'OFFRE : UN BUREAU D'ÉTUDE A ÉTÉ RETENU

À la suite d'un appel d'offres, **nous avons retenu le bureau d'étude qui assurera la maîtrise d'œuvre**. Pour rappel, le projet devrait se dérouler en 2 phases, la première étant l'aménagement des abords de l'église et de la placette située en bas de l'église – les travaux sont programmés pour 2024, et la seconde étant la traversée elle-même, avec une forte réduction de l'emprise des voitures (rétrécissement de la chaussée) pour faciliter la déambulation des piétons – **les travaux sont programmés pour 2025**.



FINANCES

Rédaction : Michel BELIN

UNE SURTAXE D'HABITATION DE 30% SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

Comme vous le savez, notre village est **classé en « zone tendue » d'habitation**. Un décret national (25 août 2023) a été pris pour **inciter les propriétaires de résidences secondaires à louer leur(s) bien(s) immobilier(s) à l'année**. Cette augmentation du taux de la taxe d'habitation pouvait se situer entre 5 et 60 %, sur décision des Communes concernées. Dans ce cadre, le Conseil Municipal a adopté (séance du 21 sept 2023) l'application d'une **surtaxe de 30% du taux d'imposition** sur les résidences secondaires. Ainsi, le taux qui s'applique sur la valeur locative des biens en résidence secondaire va passer de 22,99% à 29,89%, dès l'année fiscale 2024. Pour exemple, la montant moyen de taxe d'habitation prélevé sur la Commune est de 616 €/an. Cette décision représente une augmentation de 185 €/an, soit moins de 16 €/mois. Cette mesure va apporter des ressources complémentaires à la Commune, qui pourront être mises **au profit de projets de logements à l'année**.



INFO DIVERSES

Rédaction : Babette MOLLARD

NOUVEAU DIRECTEUR À L'EPIC

L'Epic les Contamines Tourisme vous informe que le nouveau Directeur, **Monsieur CUSIN Alain prendra ses fonctions le 2 novembre prochain** succédant ainsi à Monsieur Guy MAGAND qui a assuré cette fonction durant les 3 dernières années et nous l'en remercions.

Nous souhaitons **la bienvenue à Monsieur CUSIN** au sein de notre équipe.

LA COMMUNE SE MOBILISE POUR LE MAINTIEN D'UN CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE AU VILLAGE

En effet l'heure de la retraite a sonné pour Laurence et Catherine, kinés aux Contamines-Montjoie (Haute-Savoie).

Nous recherchons activement des kinés pour reprendre le cabinet, afin de poursuivre les soins auprès d'une importante patientèle.

Le cabinet est situé dans un chalet privé au cœur du village est très fréquenté par les locaux et les vacanciers en saison d'hiver comme d'été.

Contacts : 0450470363 / 0450470419 / lagruvaz@gmail.com / catherine.billondoumic@orange.fr



ÉVÈNEMENTS

FÊTE DU VILLAGE 2023

RETOUR SUR L'ÉVÈNEMENT DE L'ÉTÉ

Un air de fête flotte au-dessus du village. Cela fait maintenant **10 mois qu'un groupe « d'acharnés » travaille sur cette journée.** De nombreux « Contaminards » les ont rejoints ainsi que des associations locales.

La journée débute avec le défilé qui occupe toute la rue du village, les stands ludiques des associations sont en place, les artisans partagent leur savoir-faire. L'après-midi est animée par des groupes folkloriques, la soirée vibre au son des groupes Pop Rock locaux.

Maintenant, clap de fin pour l'édition 2023, notre regard se tourne vers 2024 pour **le 40^{ème} anniversaire.** On vous attend nombreux !

Rédaction : Nathalie DHERBASSY-ERRARD

BATAILLE DES REINES 2023



Les Hérens des Contamines sont redescendues des alpages pour participer **le dimanche 24 septembre dernier à la traditionnelle Bataille de Reines** qui avait lieu cette année à Servoz. C'est sous un soleil radieux et devant un public très nombreux que s'est déroulée cette magnifique journée où **2 de nos éleveurs locaux présentaient 9 bêtes**, 1 chez Roger MATTEL et Numa REVILLOD et 8 chez Niels et Bruno MATTEL.

6 vaches de Niels ont été classées dans 4 catégories différentes :
Génissons (2 ans) : Samba (2^{ème}), Surprise (3^{ème})
3^{ème} catégorie : Nouba (Reine)
2^{ème} catégorie : Nash (2^{ème})
1^{ère} catégorie : Tigresse (3^{ème}), Karafon (Reine)
Grande finale : Karafon (Reine des Reines)



Pour mémoire, Karafon est la fille de Tigresse, deux fois « Reine des Reines » aux Contamines et Chamonix. On peut également souligner que les 4 finalistes sont toutes issues de l'élevage familial. La succession est donc bien assurée et **nous félicitons nos éleveurs pour le travail effectué et le soin qu'ils apportent à leurs bêtes.**

Nous attendons avec impatience notre tour d'organiser à domicile ce magnifique événement (en 2026 normalement), haut lieu de la tradition alpine et de la convivialité montagnarde

Rédaction : Babette MOLLARD

AGENDA : LES DATES À VENIR

11 novembre : Cérémonie autour du monument aux morts, suivie du repas des anciens combattants et veuves

12 novembre : Coutère

18 novembre : Accueil des nouveaux arrivants de 11h à 13h autour d'un verre à l'espace animation

18 novembre : Soirée ski club, repas couscous suivi d'une soirée dansante. Tickets en vente à l'Office du Tourisme à partir du 1^{er} novembre

25 novembre : Banquet des classes en 3

10 décembre : Repas des Aînés

15 décembre : Repas de la Commune





ÉTAT CIVIL

De juin à septembre 2023

NAISSANCES

20 juillet : **SARRAND Emmy**, fille de SARRAND Alexandre et de BLANC Sonia
18 septembre : **LUXE Ruby**, fille de LUXE Fedner et LEFEVRE Lucie
22 septembre : **DULONDEL Romane**, fille de DULONDEL Julien et VASTRADE Florence



MARIAGES

1^{er} juillet : **SOCHA Mickaël et PERRIN Domitille**
5 août : **GREVOT Christian et FERRIER Anne-Laure**
12 août : **LATORRE Manuel et DESROZIERS Anaïs**
23 septembre : **COLARD Pierre-Yves et MORO Manon**

DÉCÈS

31 août : **CALLAMARD Martial**, 80 ans à Sallanches
9 septembre : **MERMILLIOD Jacquy**, 80 ans à Sallanches



Portrait

LE 30 AOÛT DERNIER, LUCIENNE DUNAND, NÉE MERMOUD SOUFFLAIT SES 100 BOUGIES, ENTOURÉE DE SES ENFANTS ET PETITS-ENFANTS.

Lucienne est née le 30 août 1923 aux Contamines, dans la ferme de ses grands-parents devenue aujourd'hui l'hôtel « le Gai Soleil ». Fille de Gaston Mermoud et d'Alice Mollard, Lucienne a grandi aux Loyers. Ses journées sont bien remplies entre l'école, les travaux à la ferme et divers emplois dont celui de vendeuse au tabac Muffat du Fayet où elle se rendait à pied !

Puis vint la rencontre avec celui qui allait devenir son mari, Marc Dunand. Ce dernier faisait partie d'une équipe de bûcherons vallorcins venus sur la grande coupe de bois de la Rollaz, chantier qui dura 3 ans. C'est au cours des veillées avec les villageois que Lucienne et lui se sont fréquentés puis mariés le 8 mai 1950. De leur union sont nés 6 enfants que Lucienne a élevés en s'occupant également des enfants de nombreux commerçants du village.

Après son rôle de mère ce fut celui de grand-mère qu'elle endossa avec un immense bonheur. Jamais elle n'oublia un anniversaire et ses goûters

étaient très attendus. Avec 15 petits-enfants et 9 arrière petits-enfants, Lucienne a toujours été bien entourée et malgré les épreuves a connu une belle vie.

Un jour, l'âge la rattrapant elle a dû intégrer les Myriams où sa famille la visite régulièrement. Toujours passionnée par la vie de son village, elle se fait lire toutes les infos le concernant.

Aujourd'hui c'est une vieille dame apaisée malgré les difficultés dues à son grand âge que nous honorons, en lui souhaitant le meilleur pour le chemin qui lui reste à parcourir entourée des êtres qui lui sont chers et c'est tout un village qui adresse à sa doyenne sa plus profonde affection.

Rédaction : Patrick DUNAND
et Babette MOLLARD



Faites votre pub sur nos navettes !



Vous êtes commerçant ou artisan aux Contamines-Montjoie et vous souhaitez faire un peu de pub au travers des navettes ?



Choisissez la zone ;



215x90 cm



tout l'arrière



Contactez-nous : communication@mairie-lescontamines.com



160.000 personnes montent dans la navette gratuite des Contamines-Montjoie en hiver.